

Facture I02220100023340 du 09/02/2026 10:31:02
 (NFS25) Sign. : B 0455 IrtG
 Shop & Qo Encaissement Version 15.0 2525 12 15/12/2025
 Nombre d'impression : 1 du 09/02/2026 10:31:18
 Nombre de client : 1 Opération : vente Biens



Bureau Vallée Magasin :
 BV
 BV CAHORS
 694 CHEMIN DE BELLECROIX
 46000 CAHORS FRANCE
 Tel : 0565302955
 Email : bvcahors@orange.fr
 Tel SAV : 0565302955

Client (10152) :
 Entreprise Privée MADAME FREDERIQUE LEBOUCC
 2 PLACE DE LA VERGNE
 46140 CAILLAC
 FRANCE
 Siren : 992603415
 TVA Intra. : FR79992603415

Facture n°I02220100023340 Du 09/02/2026

	Article	Qté	PUHT	Taux TVA	Montant TVA	Montant HT NET
Emporté 09/02/26 10:31	96398 / 96399E-10items 10 BLOCS VENDEUR 100 F. ASSORT.60X135 -	1	8,32 €	20,00 %	1,67 €	8,32 €
Emporté 09/02/26 10:31	758655 / 758655 SACHET DE 2 PINCES BULLDOG 60 mm WOND	1	1,16 €	20,00 %	0,23 €	1,16 €
TOTAL HT						9,48 €
TOTAL TVA						1,90 €
Total TTC						11,38 €

Vous avez été accueilli(e) par GESTIONNAIRE
RAYON(Id:2443) (Caisse 1 1)

IBAN: FR76 1005 7190 5400 0200 8560 177 CMCIFRPP

Nom TVA	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
Taux normal	9,48 €	20,00 %	1,90 €	11,38 €

Règlements
09/02/2026 10:31:02 - CB 11,38 €

Portable :	Tél. :	Signature du vendeur	Signature du client
Email :			

Garantie légale de conformité : 2 ans à compter de la livraison du bien.
 Le client reconnaît et accepte les conditions générales de vente figurant au recto des présentes. Le vendeur conserve la propriété des marchandises livrées jusqu'à l'encaissement effectif de toutes sommes dues par le client à quelque titre que ce soit. Des pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la facture seront applicables en cas de paiement postérieur à la date d'échéance figurant sur la facture. En cas d'impayés ou de rejet de chèque pour défaut de provision, les sommes recouvrées seront majorées à titre de clause pénale d'une somme forfaitaire de 40 euros.
 Aucun escompte n'est pratiqué. Taux des pénalités en l'absence de paiement : 10 % l'an (base Exact/360J). En sus, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012.
 BV CAHORS 694 CHEMIN DE BELLECROIX 46000 CAHORS FRANCE
 SAS Au capital de 308230€ Siret : 92796373600016 SIREN : 927963736 N° RCS : CAHORS 927963736 TVA : FR47 927963736 Code APE 4749Z